

CÉRÉALES





Capital / UThe
235 796 €



SAU 107 ha



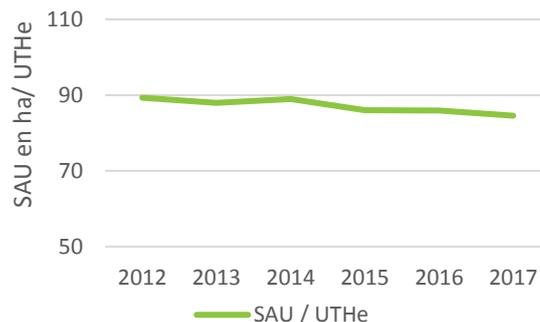
MO 1,41 UTH
dont 1,27 UThe

Moyen de production



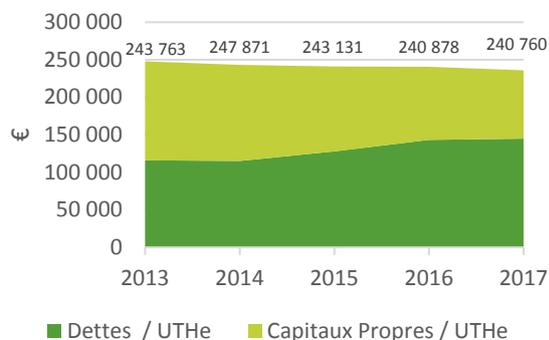
La SAU / exploitation continue sa progression depuis plusieurs années, le nombre d'UThe également. Le secteur des céréales attire des jeunes.

Productivité de la main d'œuvre



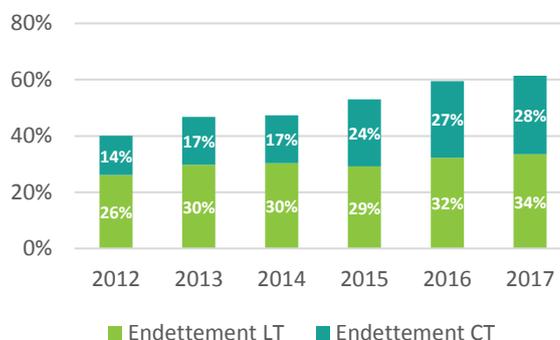
La productivité diminue très légèrement. Il faut relativiser car des exploitants sont présents dans plusieurs structures.

Composition du passif / UThe



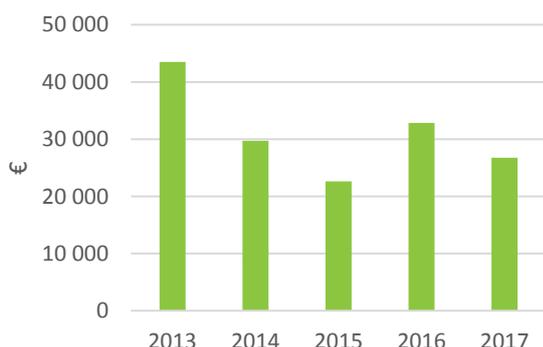
Les résultats depuis 2012 sont limités (résultat courant / UThe < 15 000 €). Ils sont inférieurs aux prélèvements familiaux, ce qui génère une baisse des capitaux propres.

Endettement en % (total passif)



La baisse de la rentabilité des exploitations céréalières a conduit les agriculteurs à faire appel davantage au financement court terme. Cette évolution s'explique aussi par des stocks de céréales plus importants qu'il faut financer.

Investissement / UThe



Suite aux bons revenus 2010 à 2012, les exploitants ont davantage investi. La tendance s'est inversée avec le retournement du marché depuis 2013. On note une certaine prudence dans le renouvellement des équipements malgré l'avantage fiscal du suramortissement.

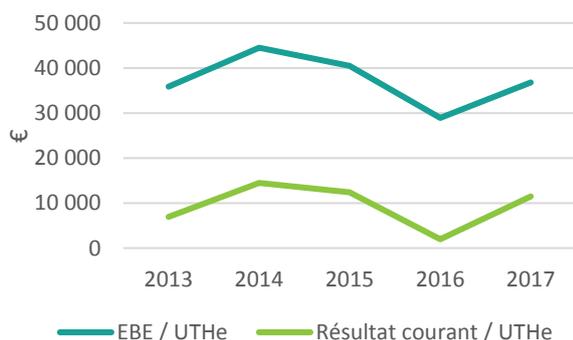


Utilisation de l'EBE

| Approche résultat | EBE / UThé 36 753 € | Approche trésorerie |
|--|------------------------|---|
| Amortissements / UThé : 22 688 € + Frais financiers / UThé : 2 554 € Soit 69% de l'EBE / UThé | | Annuités / UThé : 25 031 € Frais financiers / UThé : 998 € Soit 71 % de l'EBE / UThé |
| Résultat Courant / UThé : 11 510 € Soit 31 % de l'EBE / UThé | | Disponible pour prélèvements privés et autofinancement 10 724 € Soit 29 % de l'EBE / UThé |

Le revenu disponible moyen 2017 est limité pour les systèmes céréaliers mais présente de nombreuses disparités, fonction du secteur d'exploitation (marais, plaine, bocage), du potentiel agronomique, de la dimension / UTH et de l'ancienneté dans le métier.

Résultats économiques / UThé



Les résultats 2017 remontent après une année 2016 relativement compliquée au niveau économique grâce à de meilleurs rendements et à la baisse des intrants. Pour autant, le niveau d'EBE / UThé reste limité.

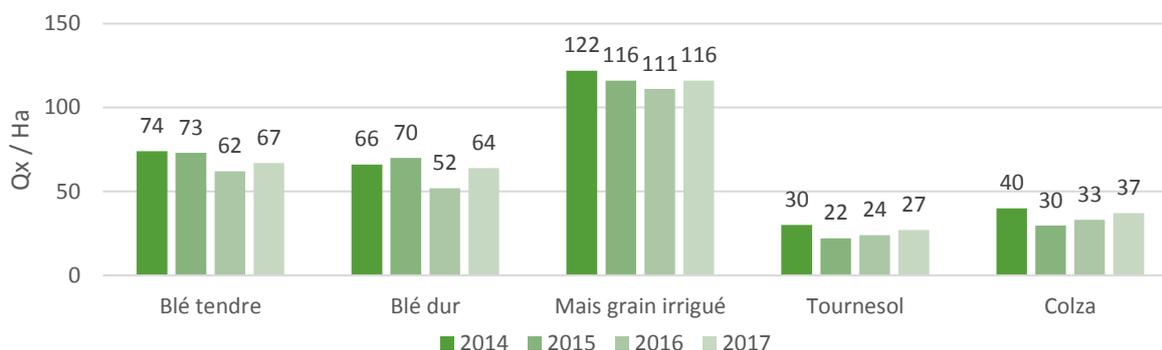
Classes de revenu disponible



Malgré l'amélioration des revenus en 2017, plus de 50 % des céréaliers ont moins de 15 000 € de revenu disponible sur l'année 2017.

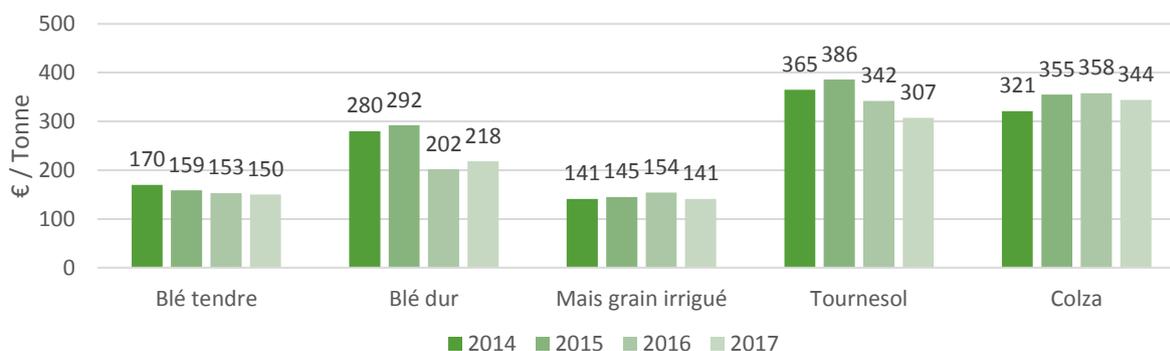


Rendements céréales plaine



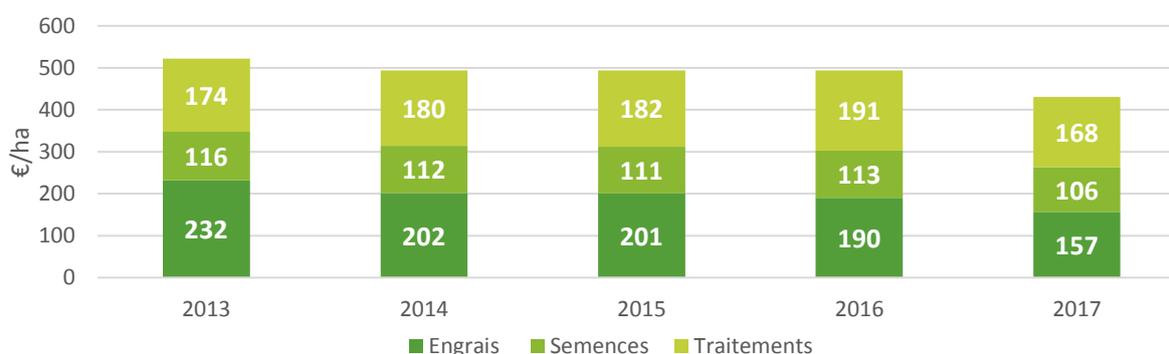
Les rendements en 2017 sont bien meilleurs qu'en 2016. L'année a été particulièrement satisfaisante pour les oléagineux. Les écarts de rendement entre exploitations sont importants, bien sûr en fonction du potentiel, mais aussi de l'itinéraire technique (rotation, préparation du sol, choix variétal...).

Prix de vente céréales plaine



La pression récolte a pesé sur les prix des céréales 2017, 2^{ème} niveau de stocks record mondial toutes céréales confondues, et ce même si les stocks diminuent pour la 1^{ère} fois depuis la campagne 2012/2013 du fait d'un dynamisme au niveau de la demande mondiale. Le renchérissement de l'€/ \$ a été défavorable également aux céréaliers français. La conjoncture reste morose.

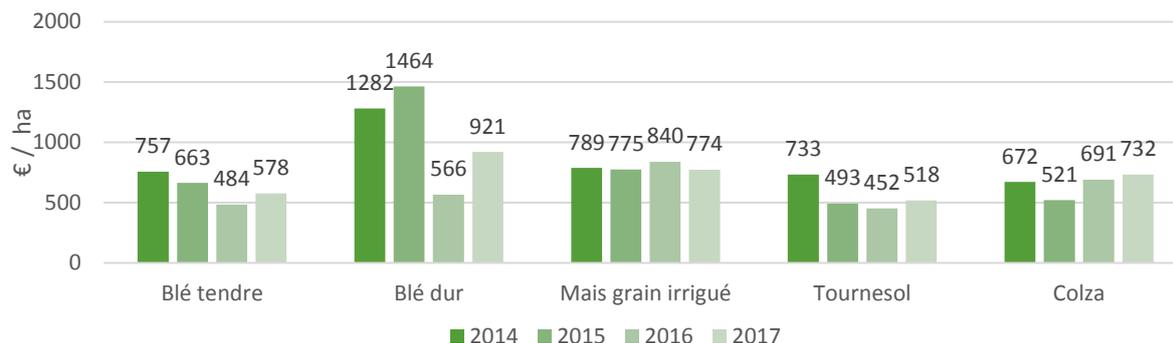
Charges intrants



Les intrants diminuent nettement en 2017. Le prix des engrais a chuté et la pression maladie a été moins présente par rapport à une année comme 2016. La conjoncture difficile 2016 a conduit aussi les exploitants à être plus vigilants sur les charges.

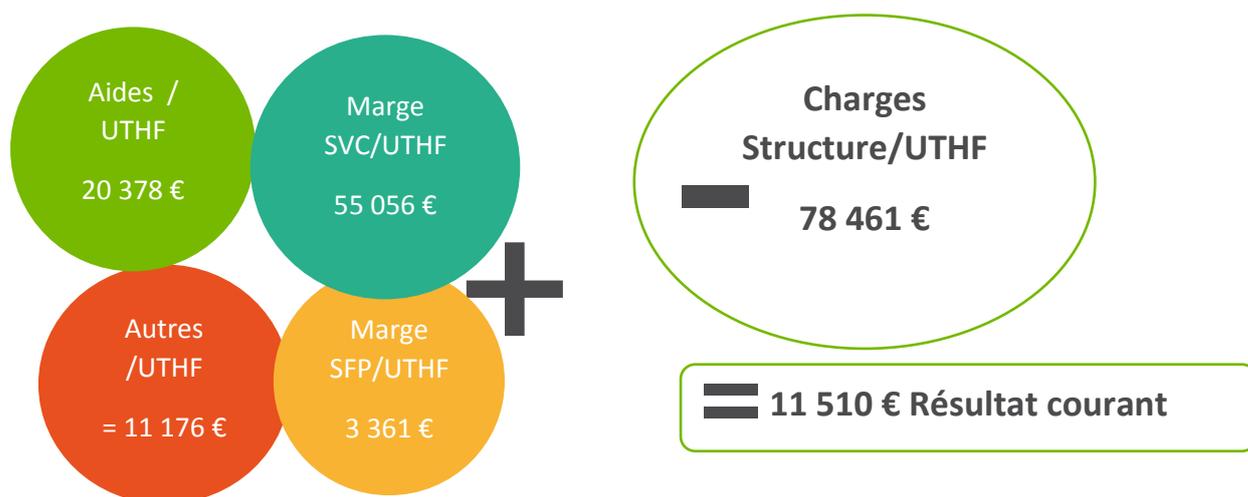


Marges brutes



Après une année 2016 catastrophique pour le blé dur, ce dernier retrouve un niveau de marge intéressant même s'il n'est pas au niveau de 2014 et 2015. La marge du blé tendre progresse mais reste faible tandis que celle du maïs grain est plutôt stable depuis 4 ans. Une belle progression du colza depuis 2015.

Analyse



Les aides découplées (DPB, verdissement, paiement redistributif : 230 € / ha en moyenne) et les autres aides (aides couplées : 20 € / ha en moyenne) représentent une part non négligeable du produit courant (près de 17 %) et sont supérieures au résultat courant, même si elles ont diminué de manière significative depuis les réformes de la PAC en 2007-2013 et 2014-2020.

En moyenne, les céréaliers ont des activités annexes à l'activité céréalière. Il y a parfois des activités d'élevage (bovins viande principalement et un peu de volailles) mais aussi des activités accessoires comme des prestations de travaux agricoles (battage, pressage...). Ces dernières activités complètent la marge brute des céréales et permettent d'amortir les équipements.

Les charges de structure continuent leur évolution à la baisse. Il y a des phénomènes mécaniques. Les cotisations sociales 2017 sont impactées par les bas revenus 2016. Les charges de carburant ont aussi diminué depuis 2016 du fait du prix. Elles évoluent à la baisse compte tenu aussi des choix des exploitants, notamment par une politique d'investissement ralentie, même avec l'avantage fiscal du suramortissement.



Plus d'informations détaillées ?

Consultez tous les chiffres de la filière céréales ici : www.liens.fr



Analyse des exploitations spécialisées culture

Les exploitations céréalières dans le marais

Les céréaliers du marais ont en moyenne 100 ha / UThe. Le blé dur est « la culture du marais » avec une surface représentant près de 50 % de la SAU. Le maïs grain est l'autre culture importante (20 % de la SAU).

Après une année 2016 compliquée du fait de la baisse conjuguée du rendement et du prix du blé dur impacté par le marché et des problèmes de qualité, l'EBE / ha (674 € en 2017 contre 487 € en 2016) revient au niveau de la moyenne quinquennale. Cette évolution s'explique par de meilleurs rendements (blé dur, tournesol) mais aussi par la baisse des charges (intrants – 50 € / ha, MSA – 24 € / ha). Les performances économiques sur le secteur du marais sont satisfaisantes avec un EBE / UThe confortable (67 689 € en 2017). Néanmoins, elles cachent de réelles disparités selon le potentiel agronomique, la propension de blé dur dans l'assolement et la surface cultivée / UThe. La situation financière des exploitations est saine au regard de la trésorerie nette (24 595 € / UThe), sans compter la valeur des végétaux en stock (49 123 € / UThe).

Dans un contexte moins porteur pour le blé dur et compte tenu de l'impact de cette culture sur les revenus, la question réside dans l'adaptation des exploitations et l'évolution des assolements afin de maintenir le niveau des revenus sachant que le marais présente certaines particularités agronomiques limitant les possibilités au regard de ce qui se fait chez les céréaliers irrigants en plaine.

Les exploitations céréalières irrigantes en plaine

Les céréaliers irrigants en plaine ont une surface / UThe d'environ 90 ha. L'assolement est centré sur trois cultures. Le maïs grain, le blé dur et le blé tendre représentent respectivement 29 %, 24 % et 15 % de l'assolement.

Malgré une amélioration de la marge sur les cultures entre 2016 et 2017 de 80 € / ha, l'EBE reste stable. Les aides découplées ont régressé avec le principe de convergence au niveau de la PAC 2014/2020 et certaines charges de structure hors amortissements et frais financiers progressées (travaux / tiers). La rentabilité de ces systèmes a nettement chuté depuis quelques années compte tenu d'une conjoncture moins favorable mais pas uniquement

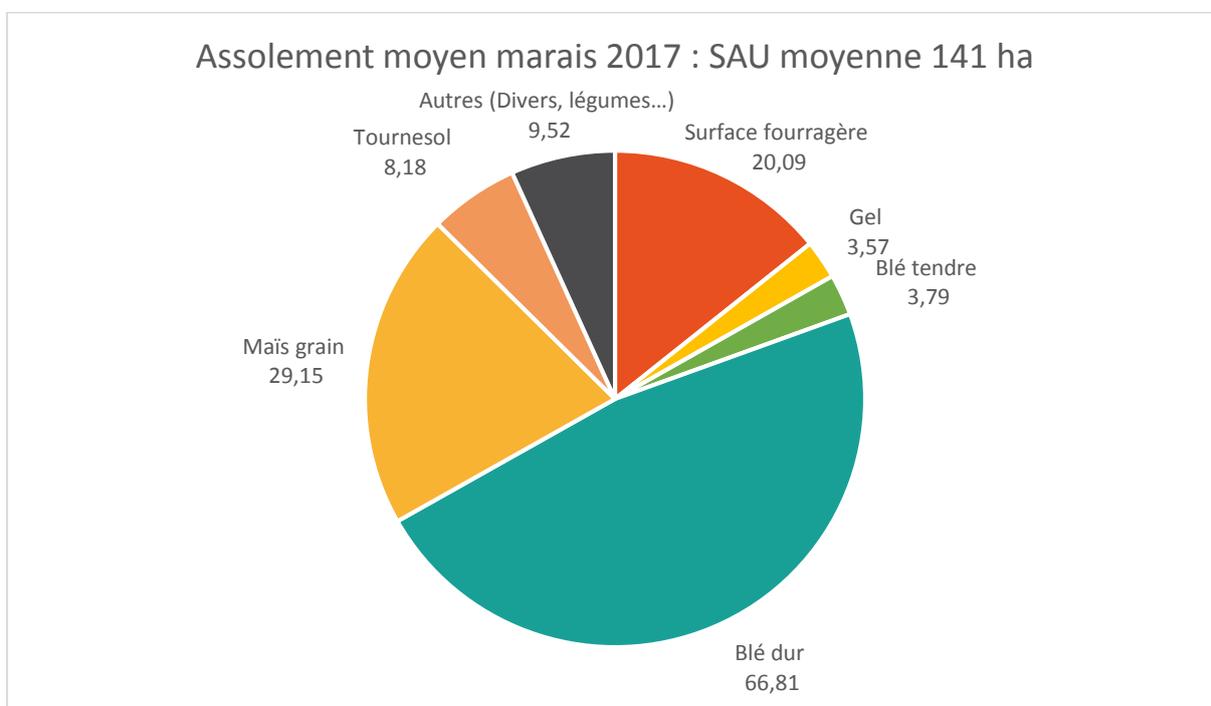
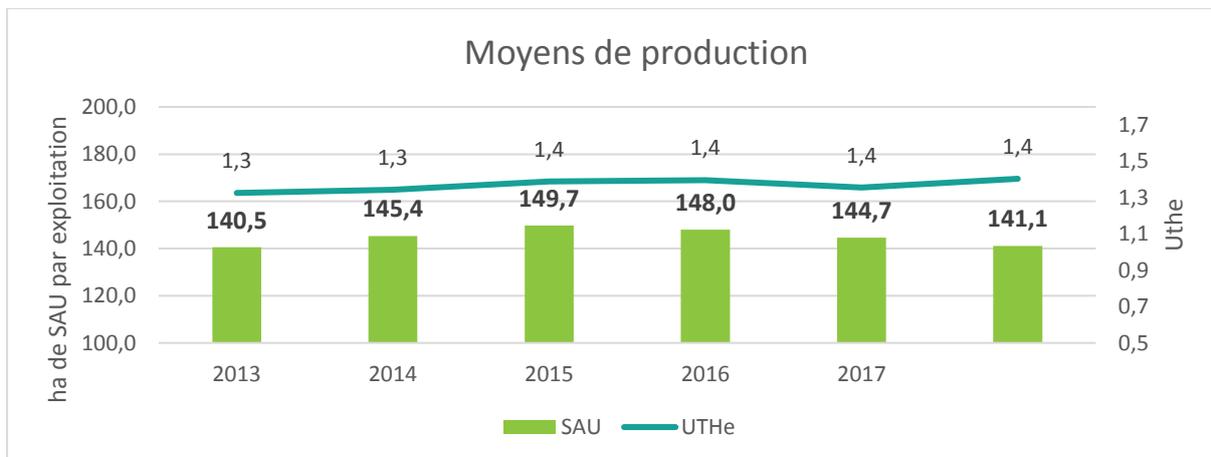
En effet, ils ont été plus pénalisés par la PAC 2014/2020 de par un niveau d'aide avant la réforme supérieur à la moyenne. Ils doivent faire face également aux nouvelles redevances irrigation pour la mise en place des réserves collectives en contrepartie d'une plus grande sécurité d'accès à l'eau. Les écarts de revenus sont importants. Ils proviennent des mêmes constats faits ci-dessus pour le marais. Mais, à cela, s'ajoute le volume d'eau disponible pour irriguer et la présence ou non de cultures particulières à plus forte valeur ajoutée (ex : maïs semence...). Dans ce contexte de marché moins porteur et de disponibilités de surfaces limitées en cultures particulières, nombre d'agriculteurs ont converti leur exploitation à l'agriculture biologique, attirés par les prix de vente bien supérieurs même si les rendements sont en retrait par rapport aux cultures conventionnelles. Ils ont aussi ralenti le renouvellement des équipements, les frais de mécanisation s'étant bien contractés. Malgré cette évolution des revenus, la situation financière des céréaliers irrigants reste saine.

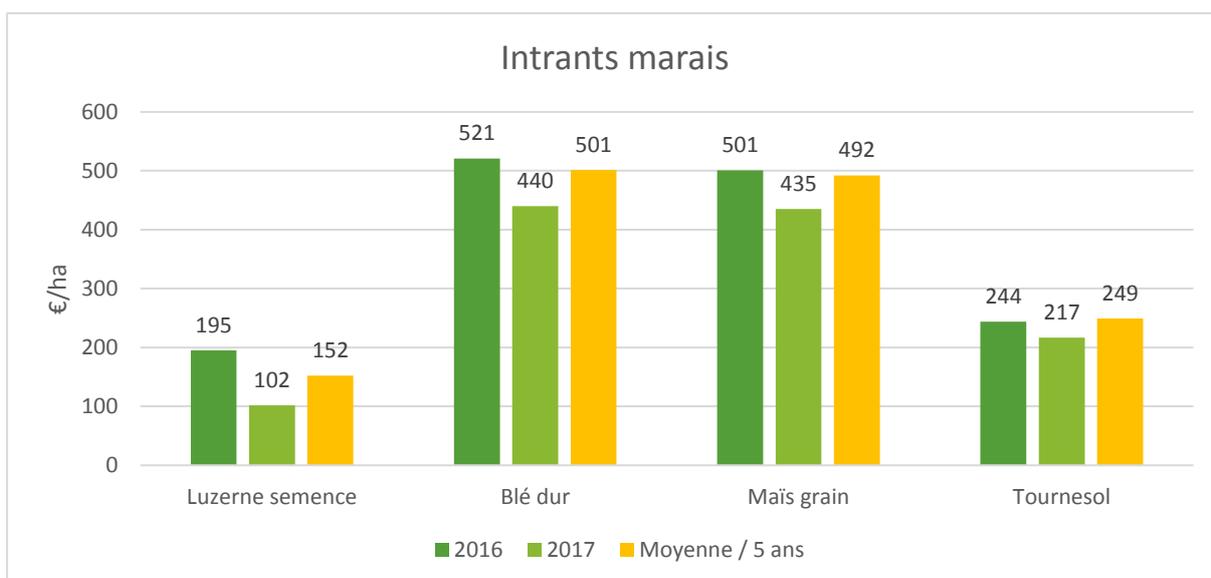
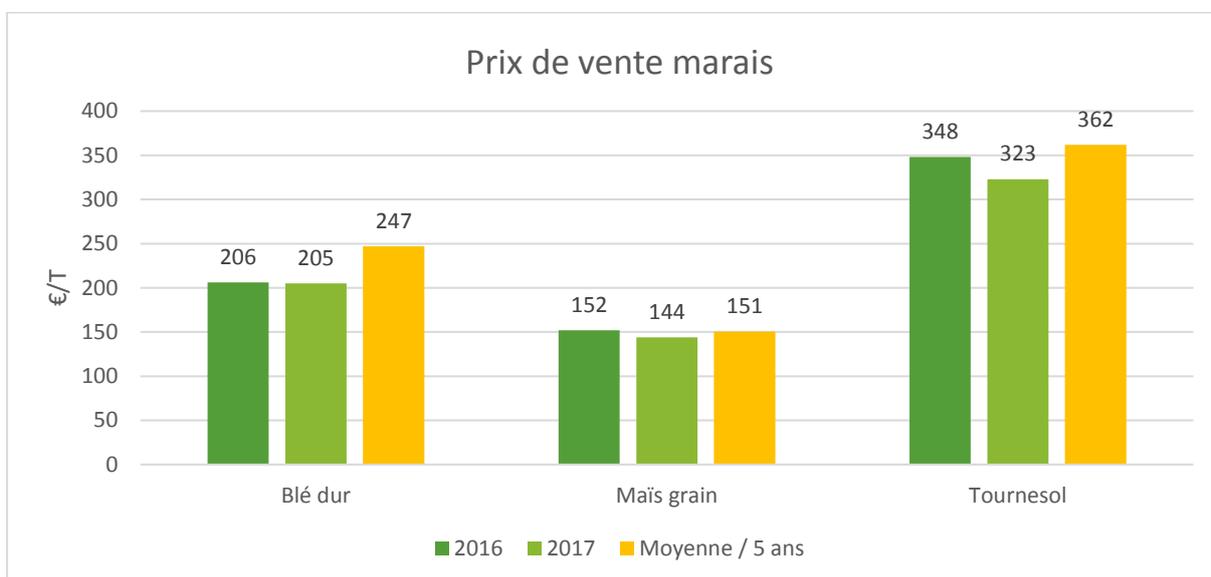
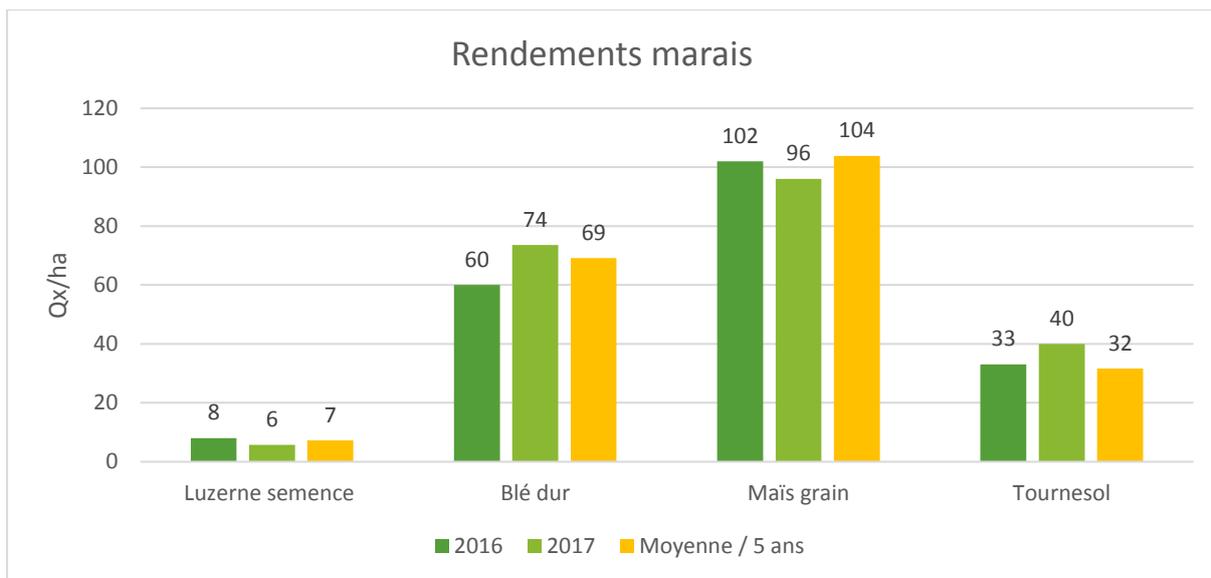
Les exploitations céréalières non irrigantes en plaine

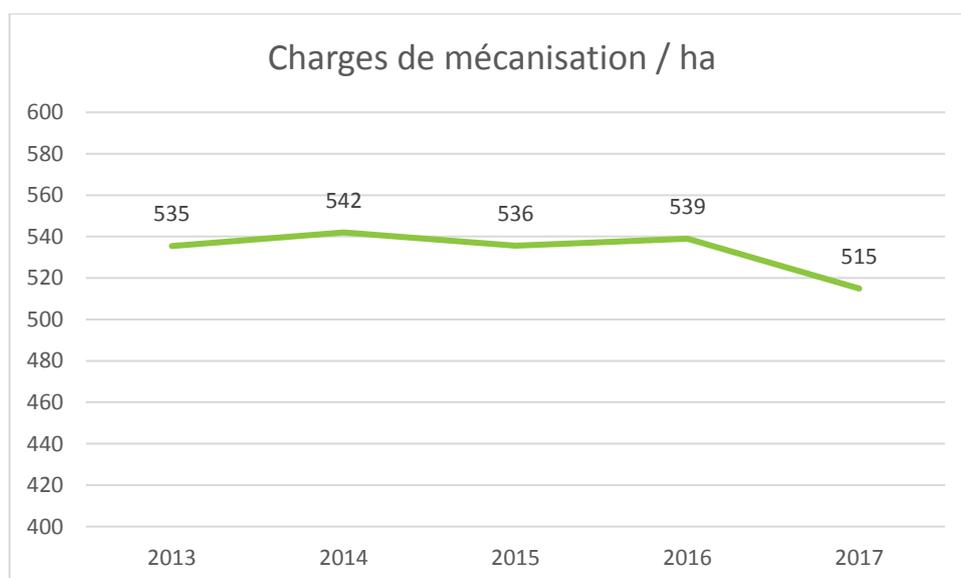
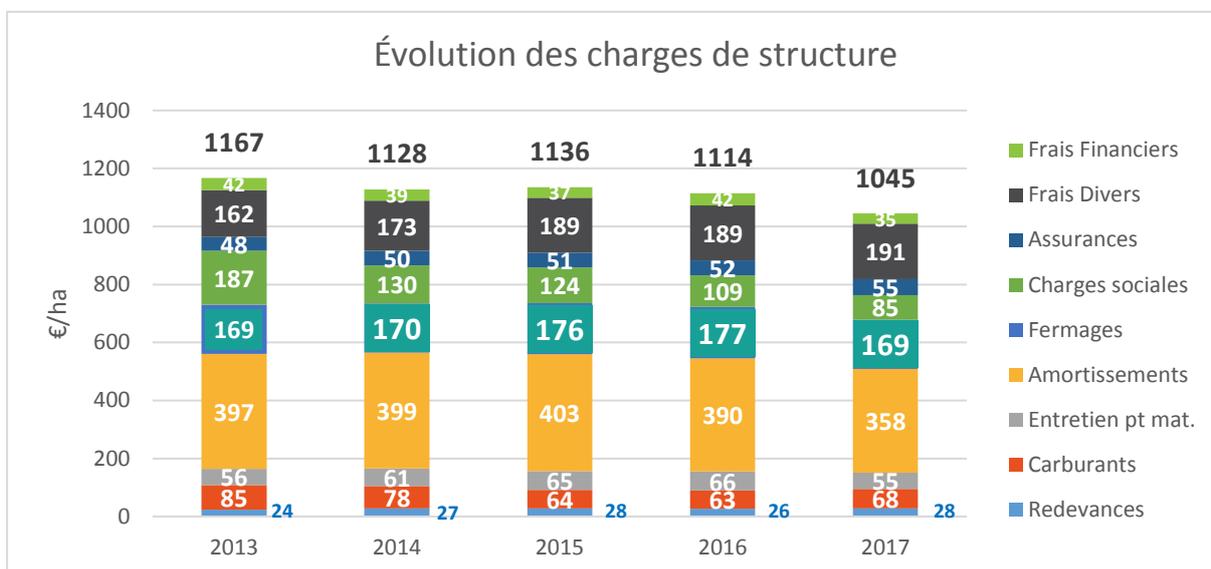
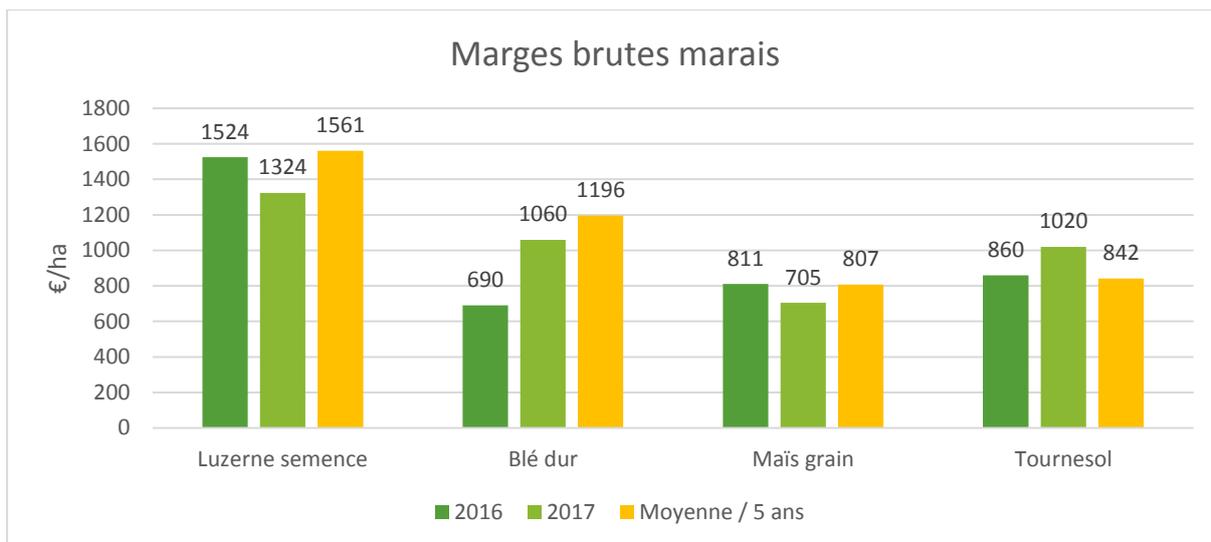
Les céréaliers non irrigants en plaine disposent en moyenne de 85 ha / UThe. Le blé tendre est la culture principale avec une part représentant 34,3 % de l'assolement, loin devant le colza (15 %) et le tournesol (14 %).

Même si les rendements sont meilleurs en 2017 sur les cultures principales, la rentabilité est stable avec un EBE similaire entre 2016 et 2017 à 300 € / ha. La baisse des prix en oléagineux a impacté la marge des cultures. L'EBE / UThe reste limité (25 353 €) mais il faut mettre en perspective le temps de travail. La disparité des revenus / UThe est forte, fonction du potentiel agronomique, de la dimension de l'exploitation et des cultures particulières (ex : colza semence...). La situation financière est saine avec un endettement limité (charges de remboursement 13 369 € / UThe), les exploitants étant traditionnellement prudents.

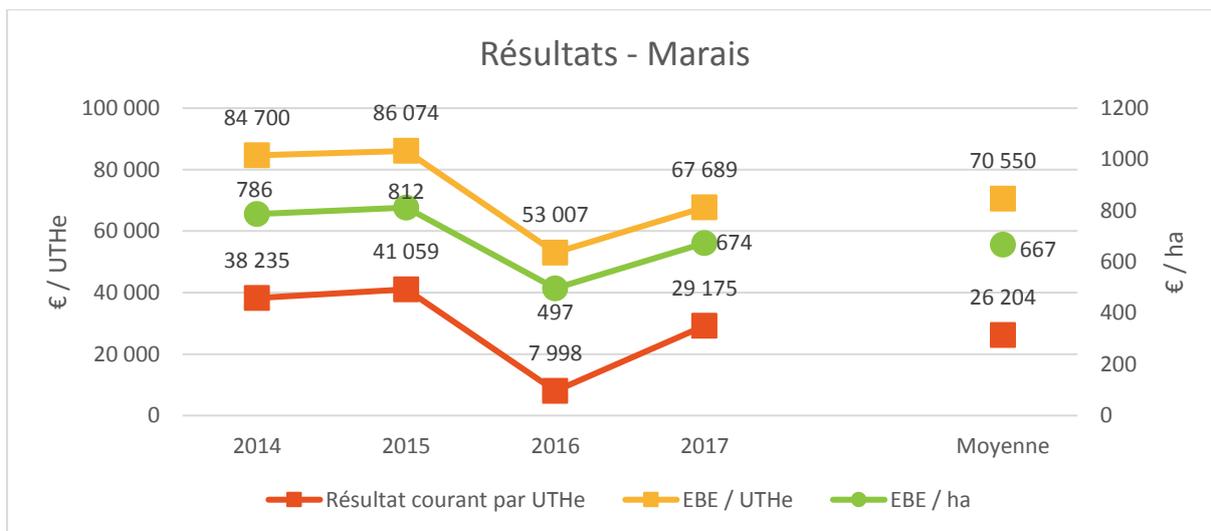
Dans un contexte marché défavorable, les exploitants qui disposent d'une surface limitée doivent envisager de nouvelles activités agricoles ou non pour maintenir un niveau de revenu satisfaisant.







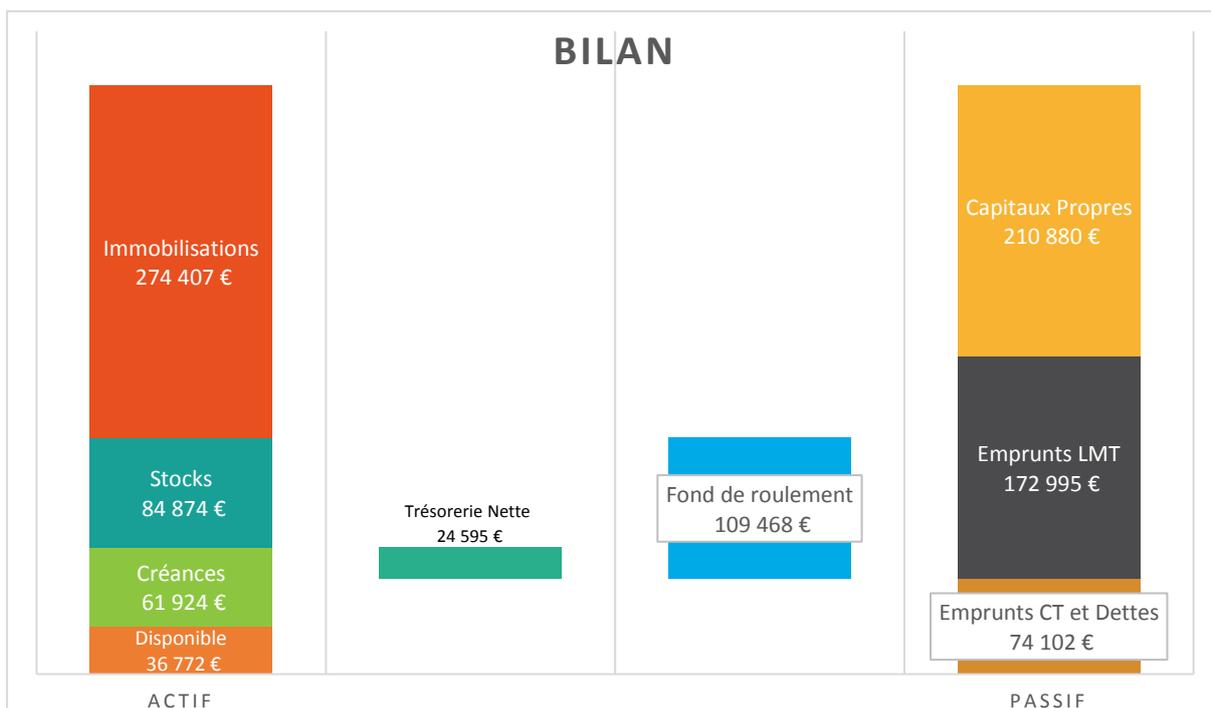
*Les charges de mécanisation comprennent : les amortissements du matériel, la location de matériel, l'entretien et les fournitures, le carburant, les travaux / tiers affectés et non affectés aux cultures).



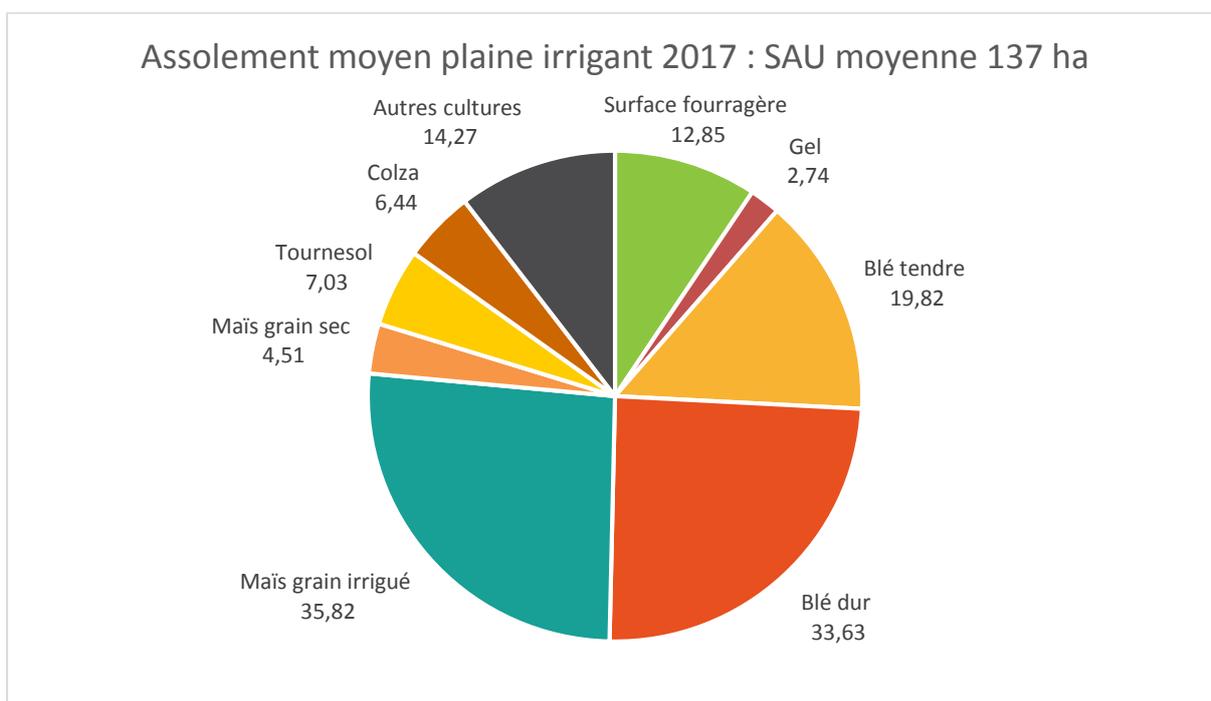
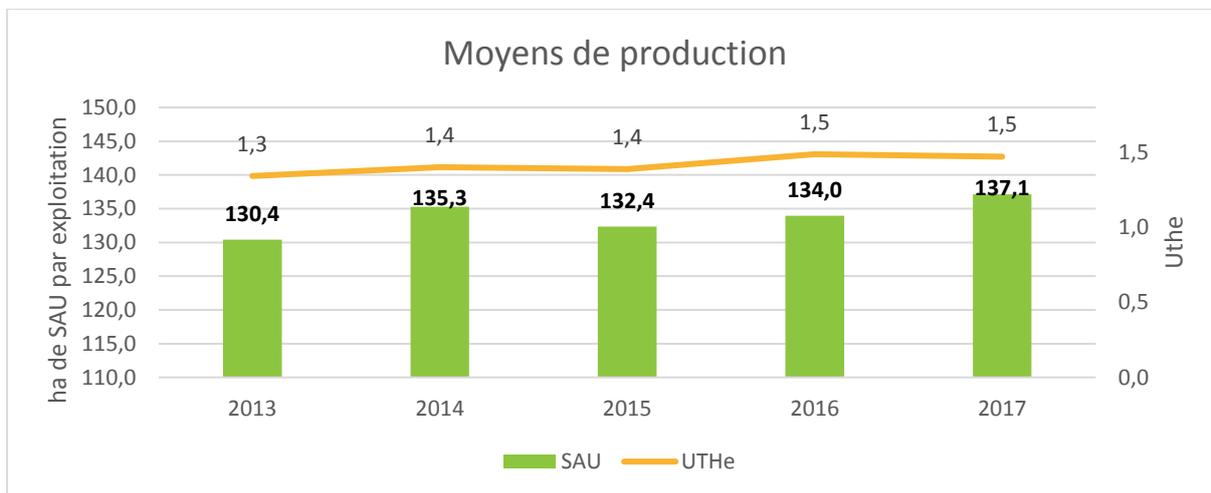
EBE = + 67 689 €

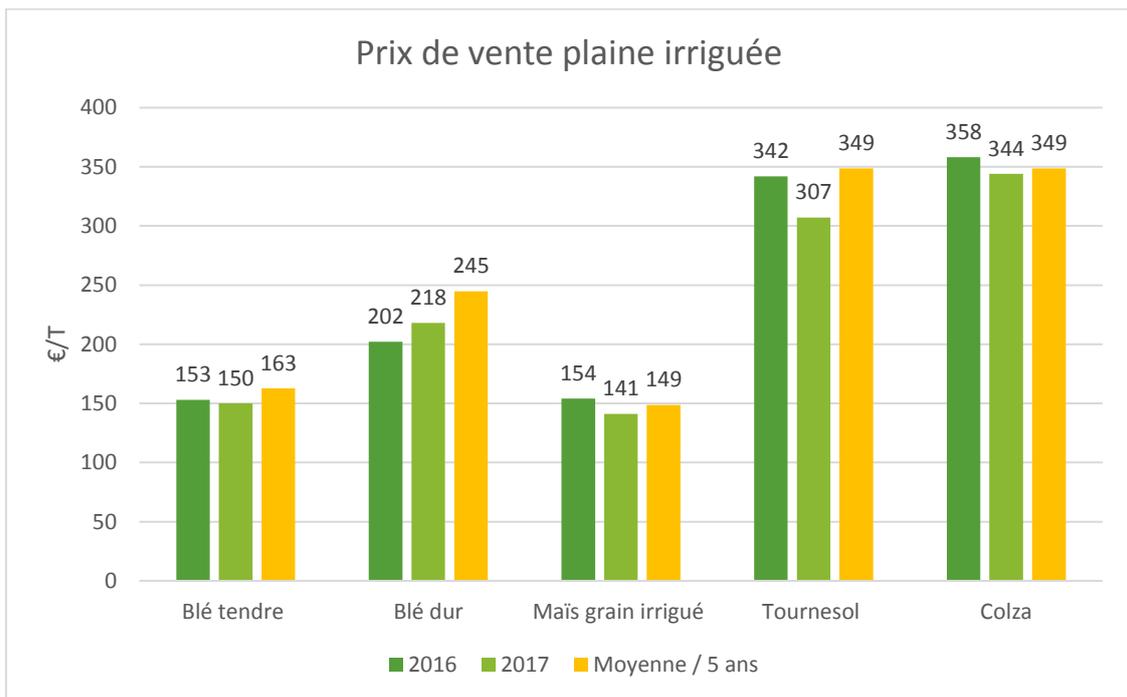
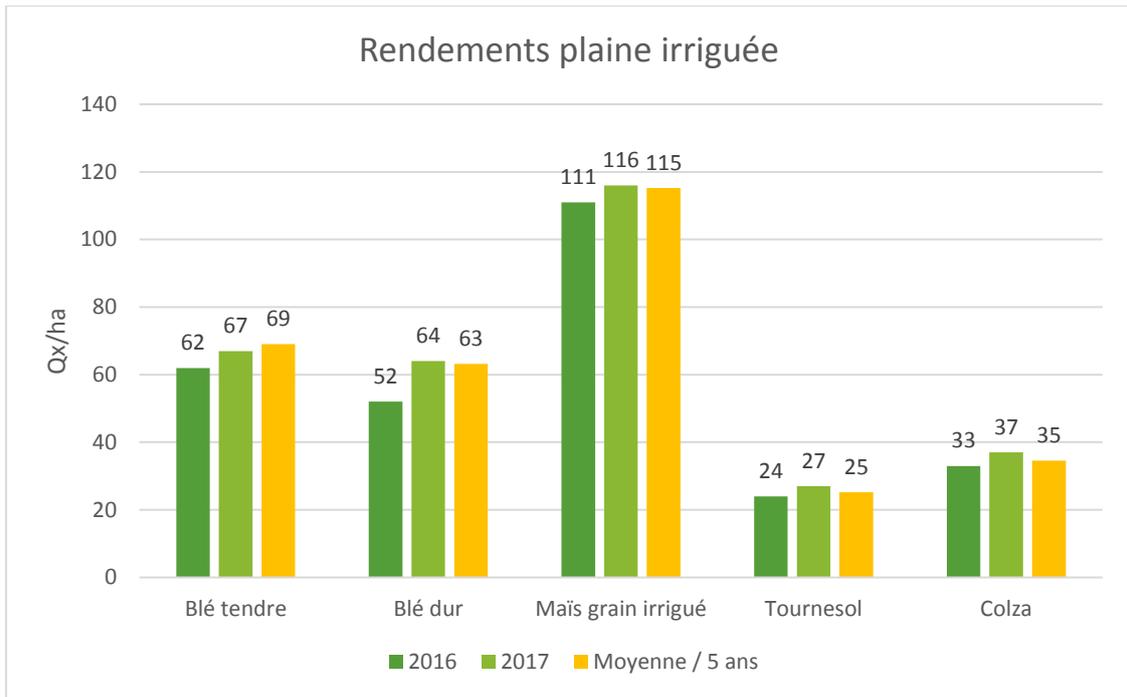
Prélèvements : - 26 358 €
 Annuités : - 35 701 €
 Frais Fin Int CCA : - 1 894 €

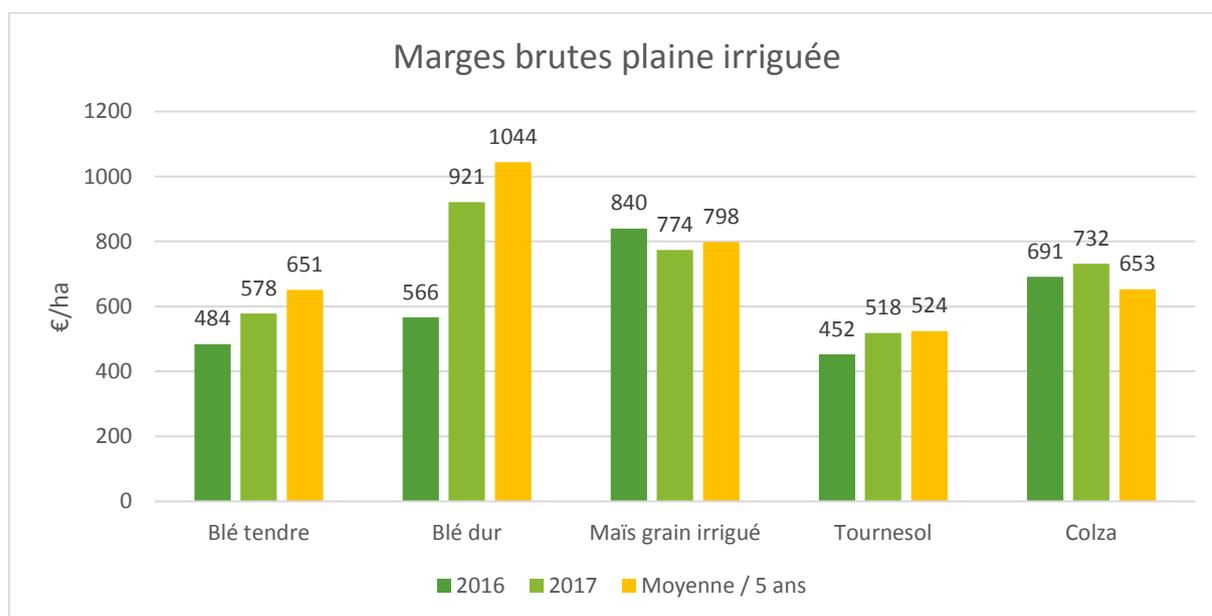
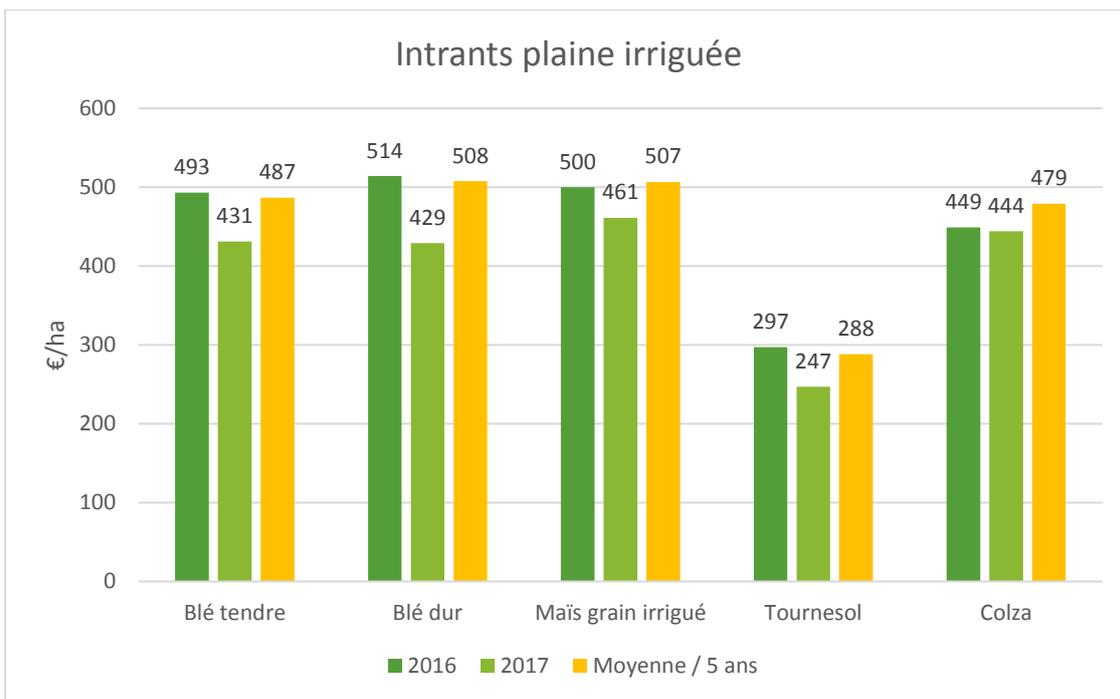
Capacité d'autofinancement :
 3 736 €

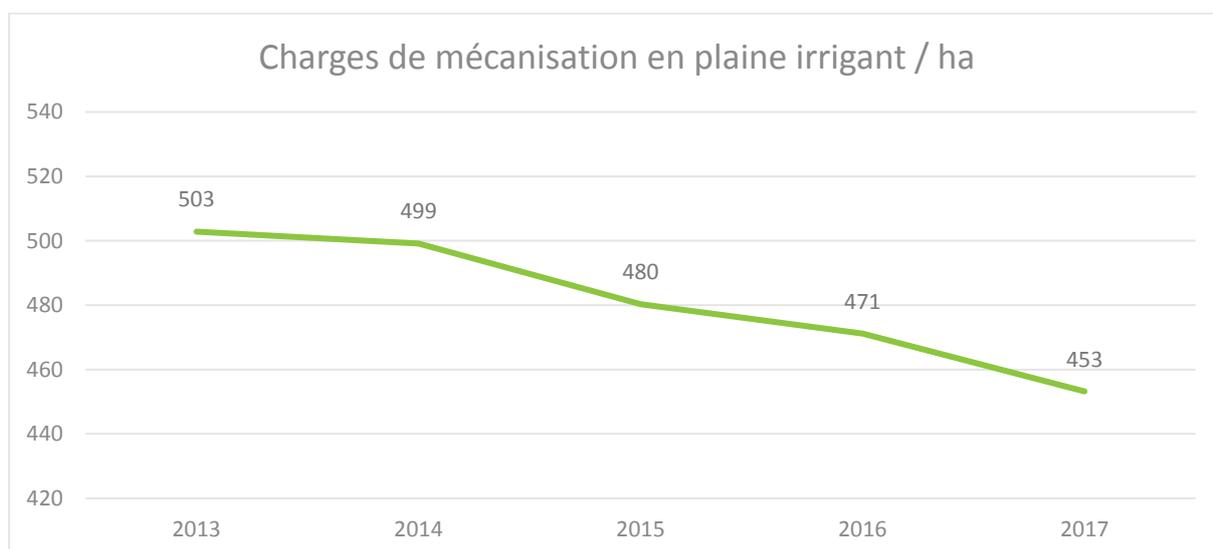
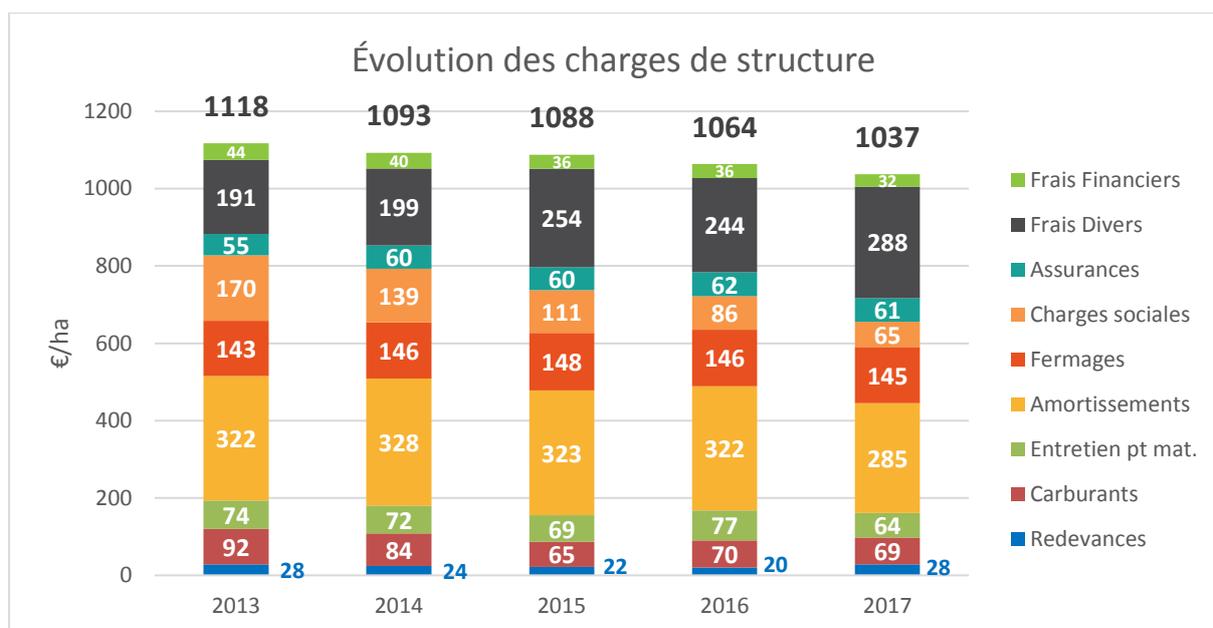


PLAINE IRRIGANT

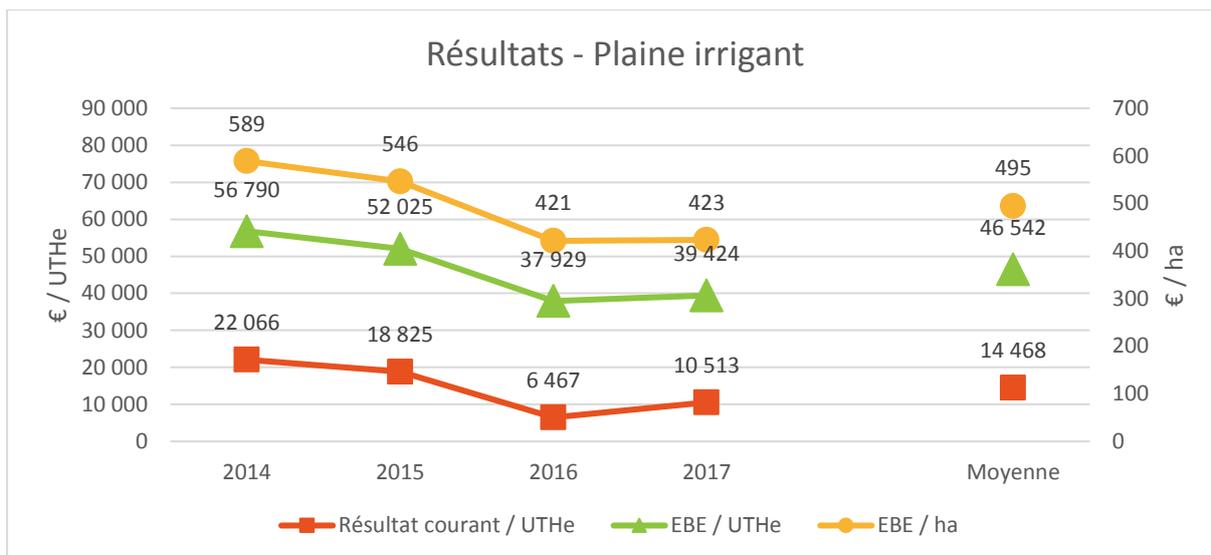








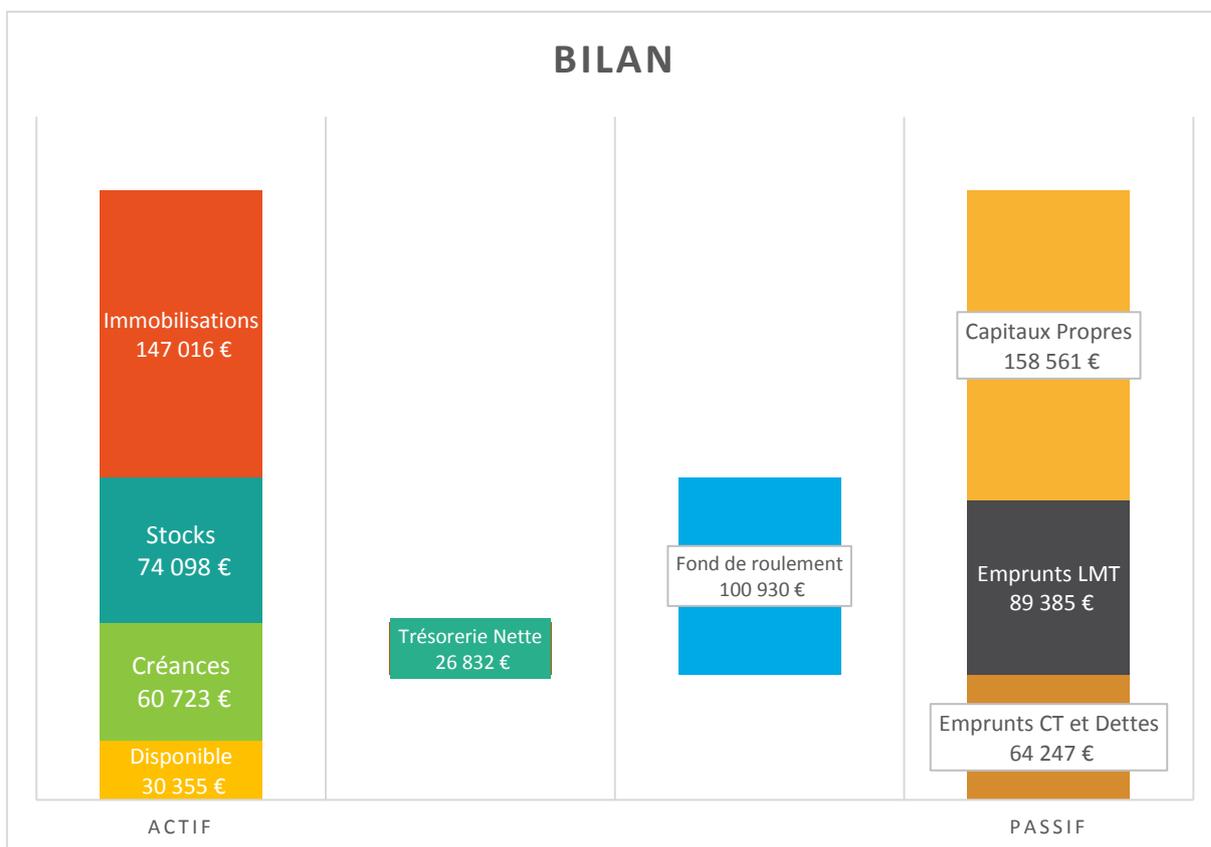
*Les charges de mécanisation comprennent : les amortissements du matériel, la location de matériel, l'entretien et les fournitures, le carburant, les travaux / tiers affectés et non affectés aux cultures).



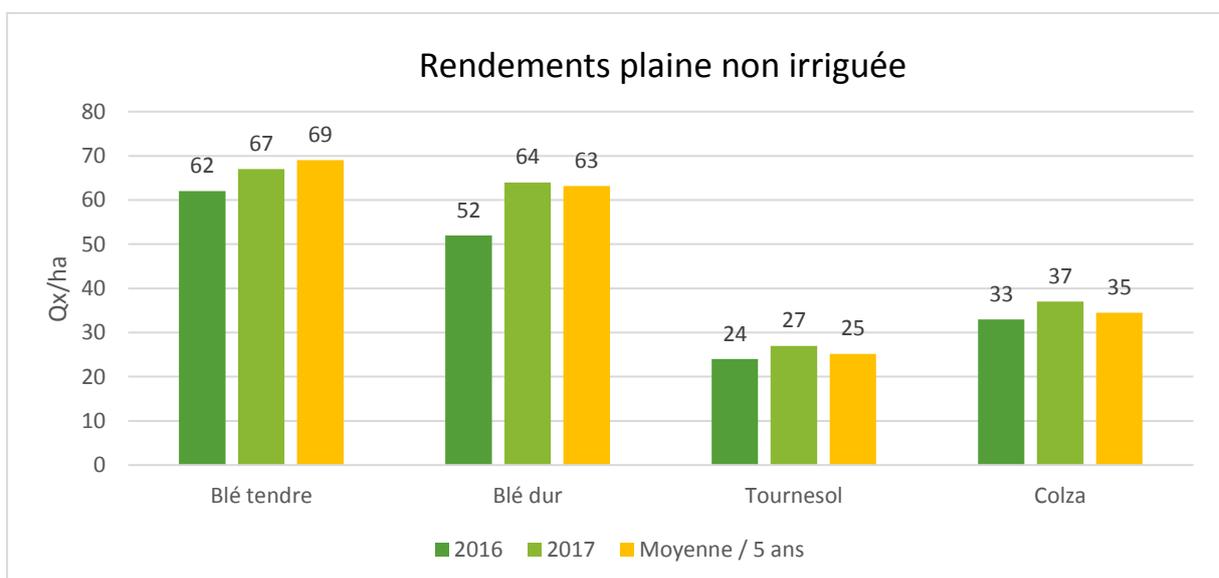
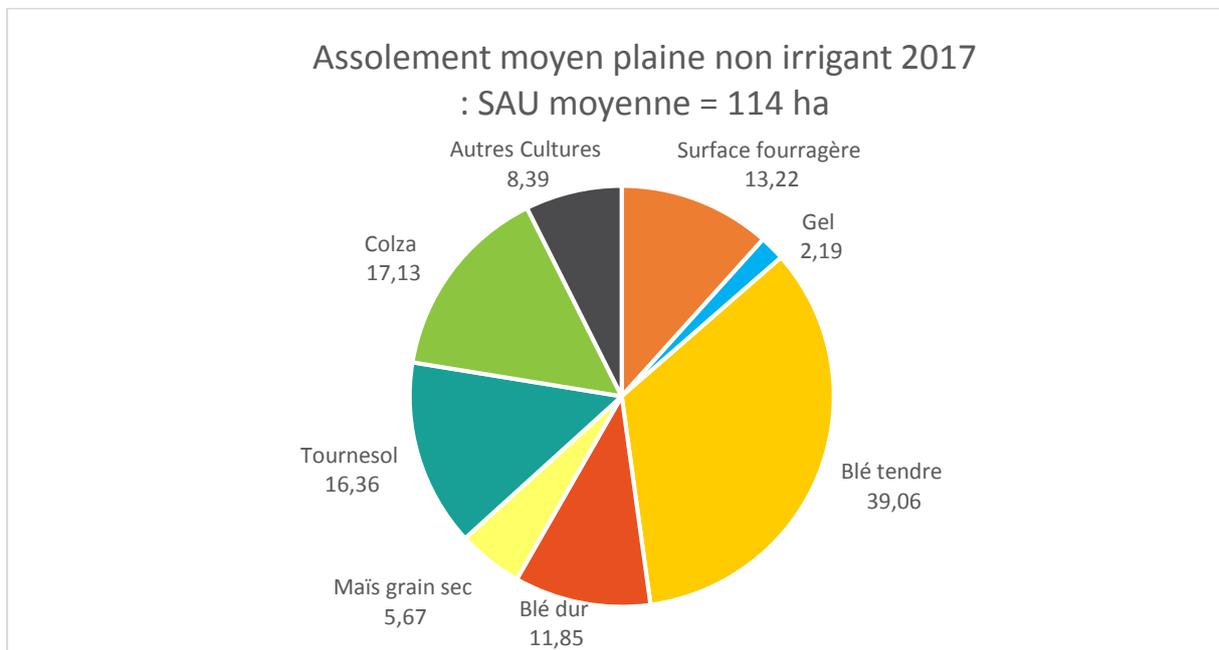
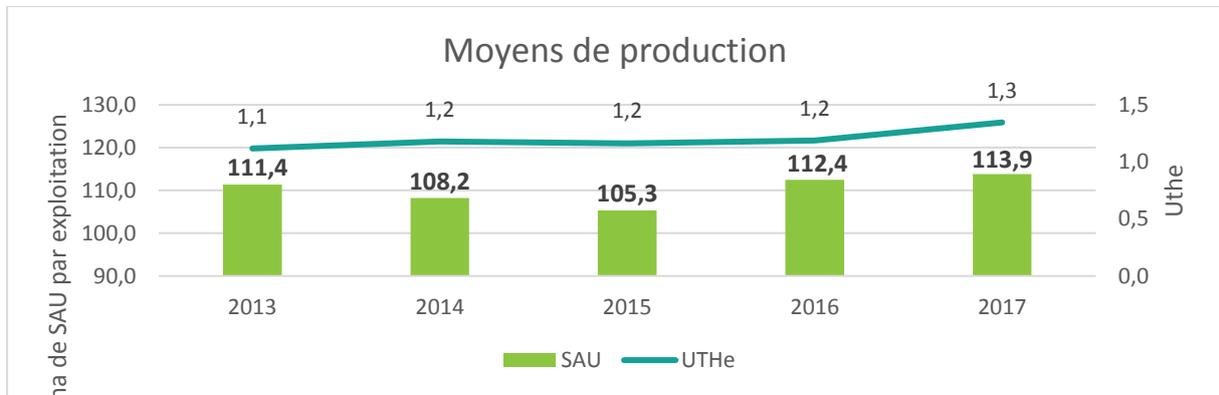
EBE = + 39 424 €

Prélèvements : - 30 268 €
 Annuités : - 23 713 €
 Frais Fin Int CCA : - 987

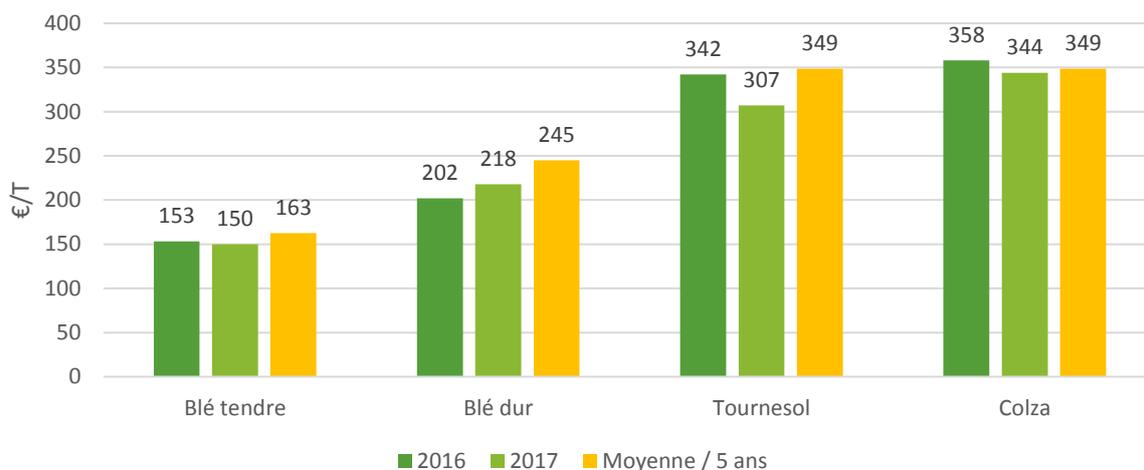
Capacité d'autofinancement :
 - 15 544 €



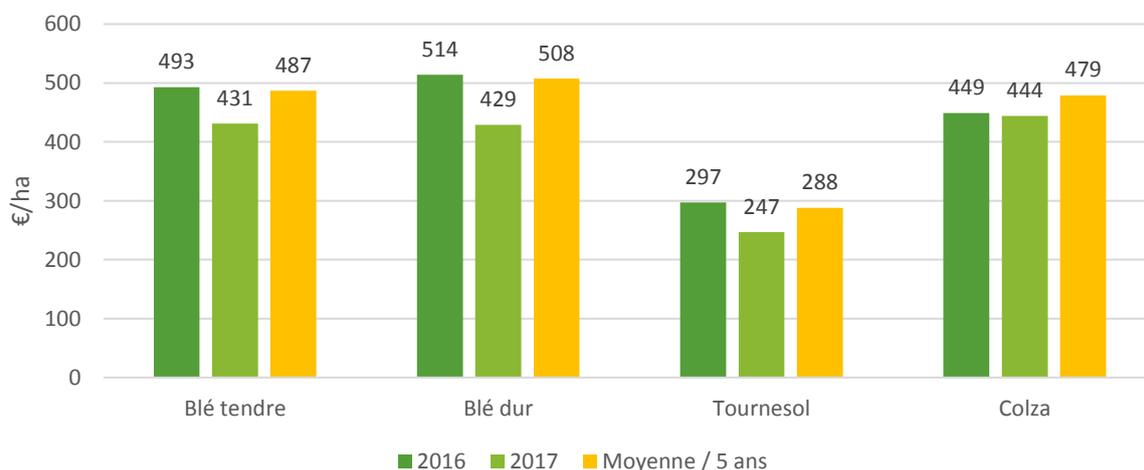
PLAINE NON IRRIGANT



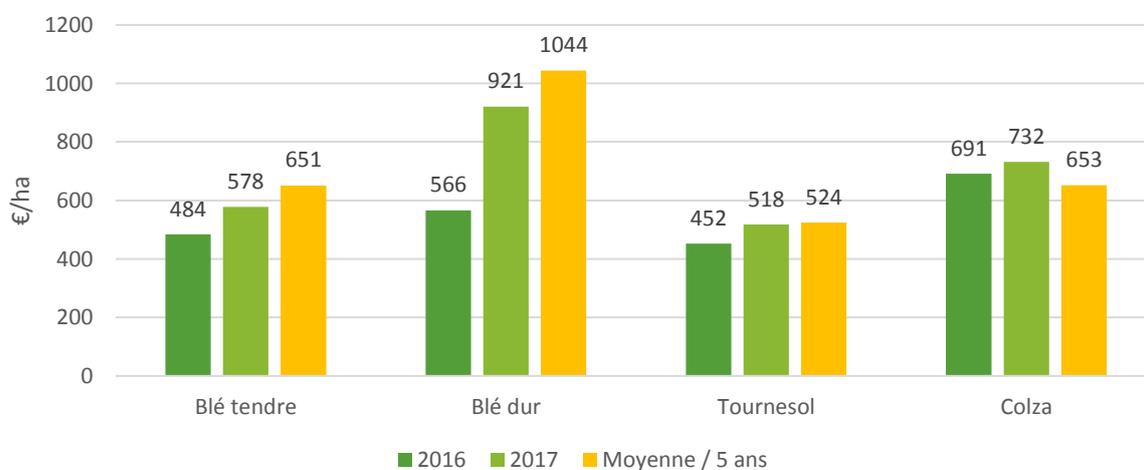
Prix de vente plaine non irriguée

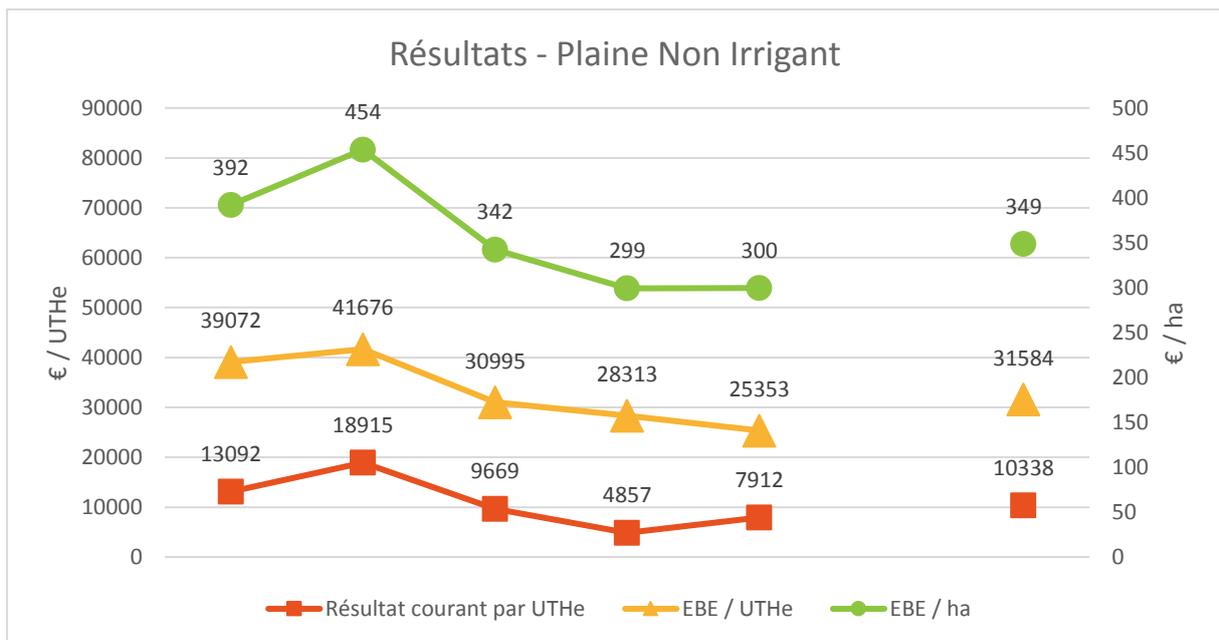
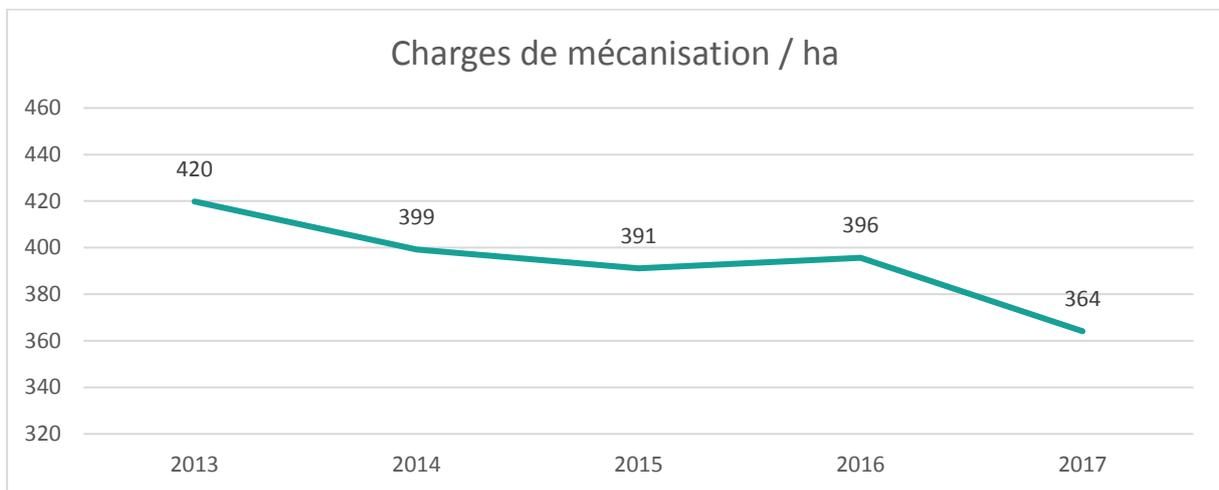
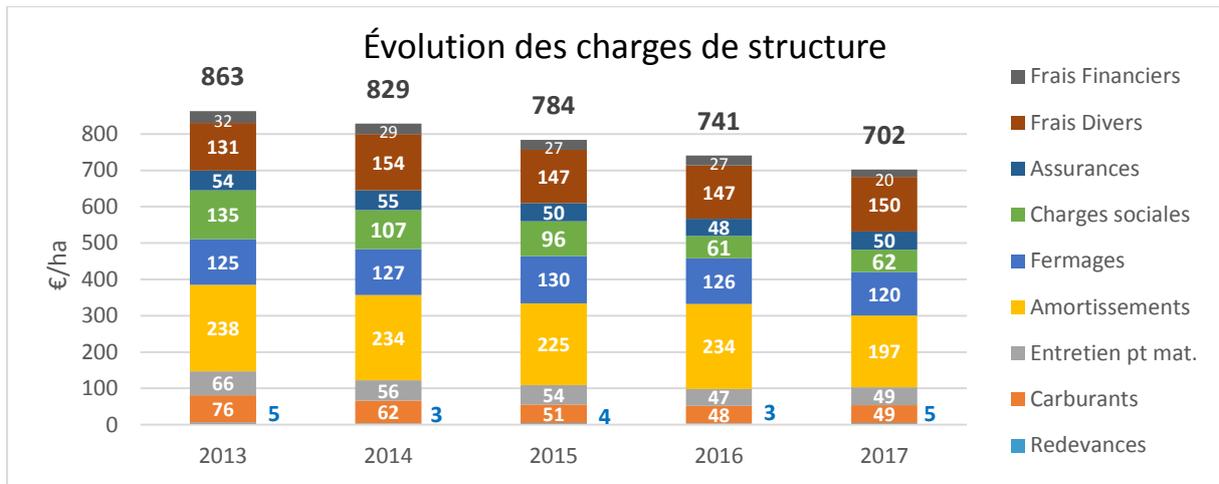


Intrants plaine non irriguée



Marges brutes plaine non irriguée



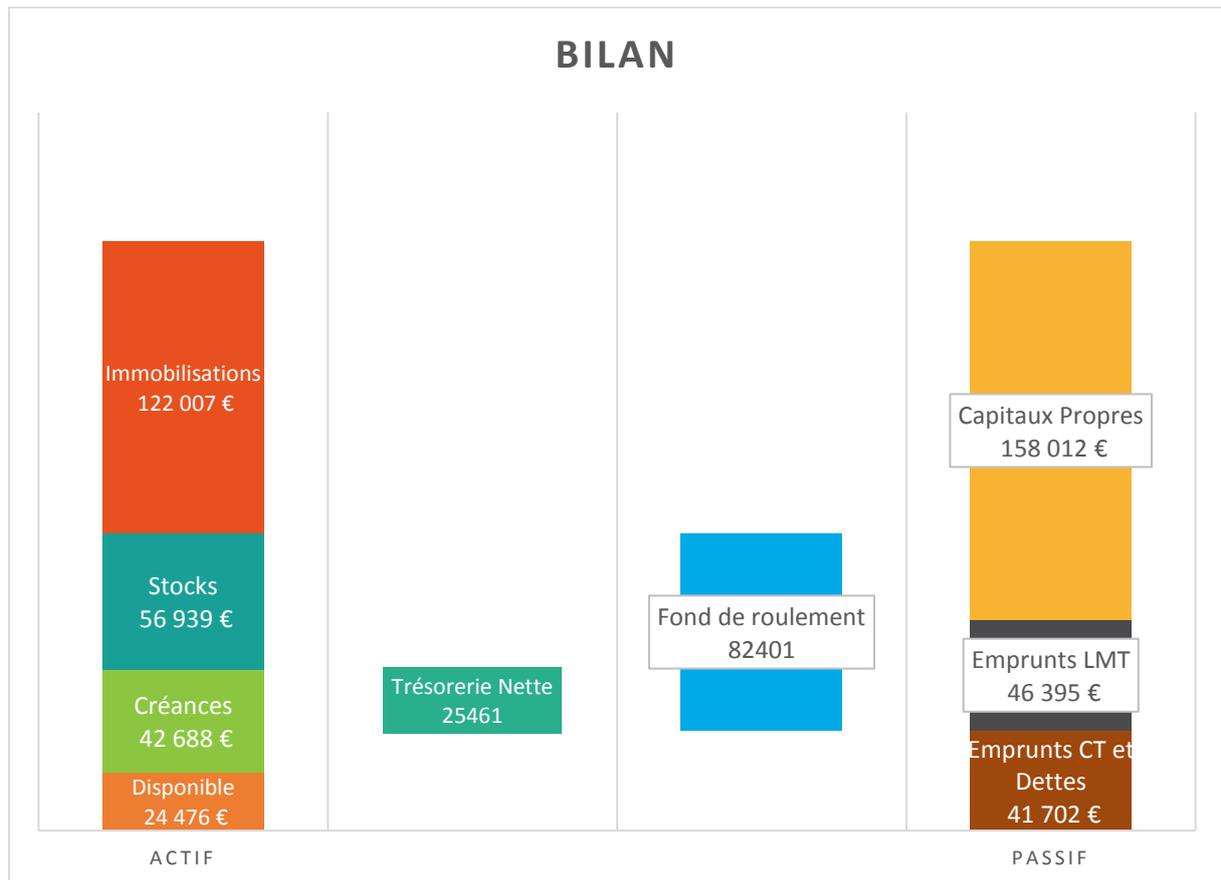


EBE = + 25 353 €

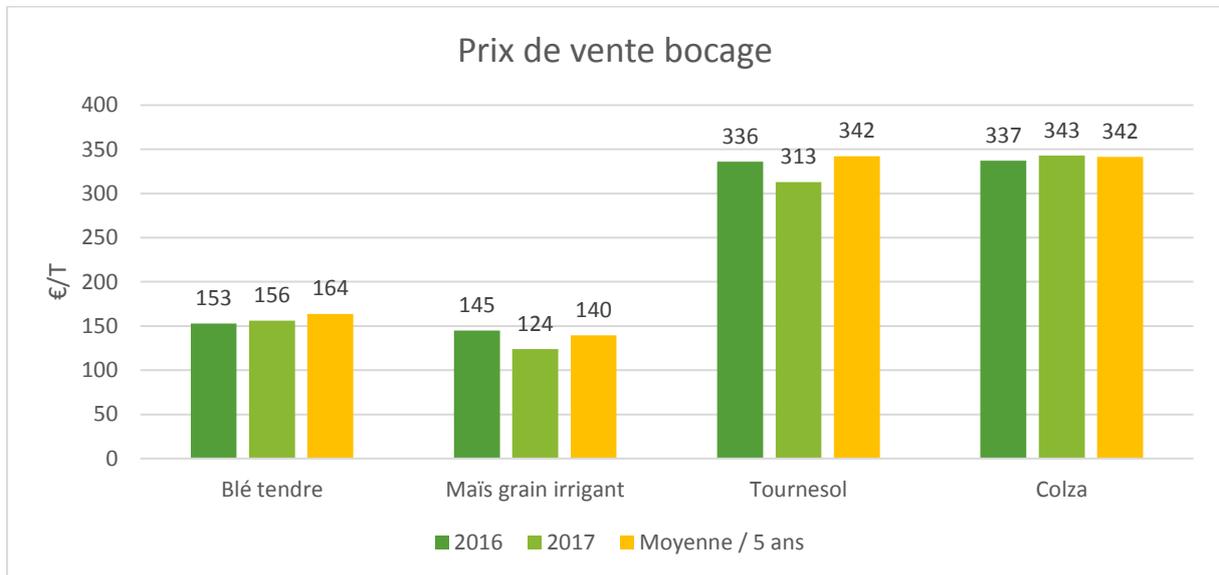
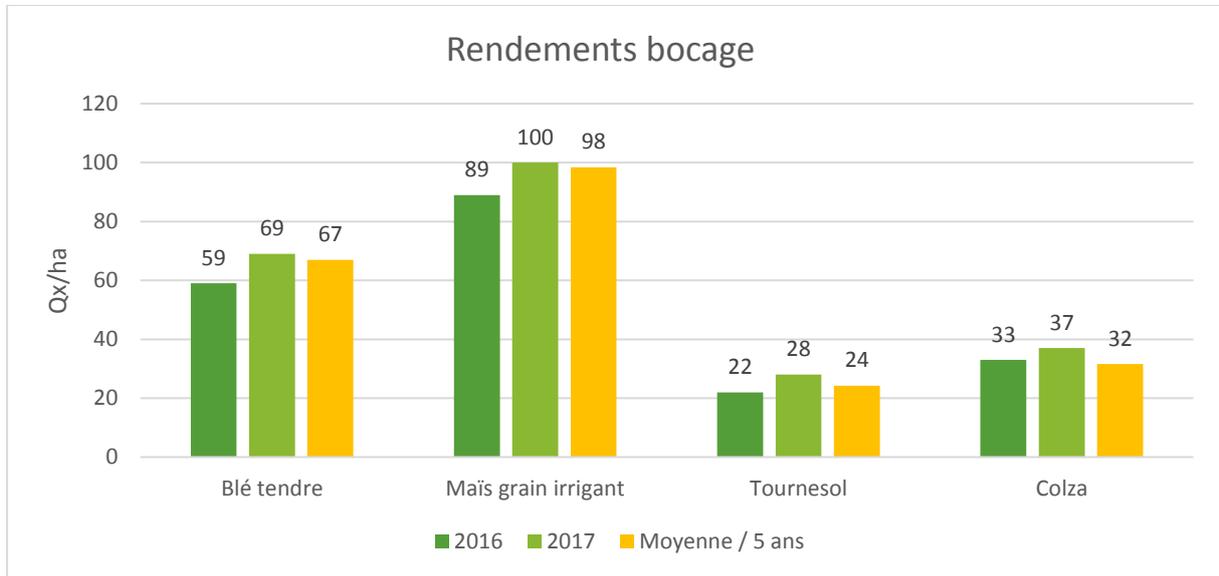
Prélèvements : - 19 900 €
Annuités : - 13 369 €
Frais Fin Int CCA : - 776 €

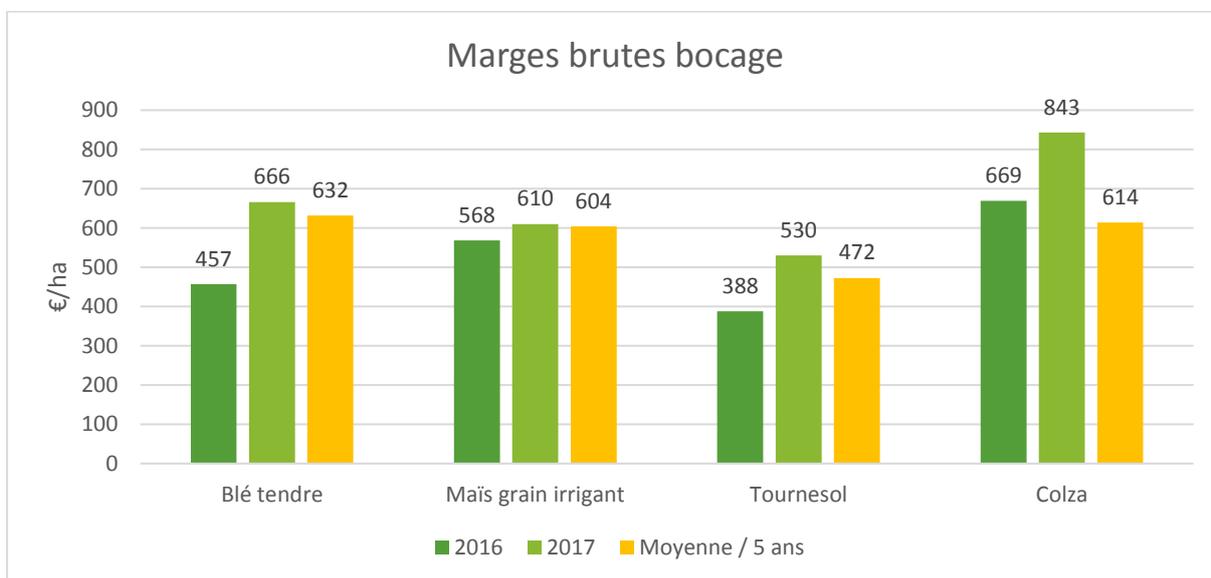
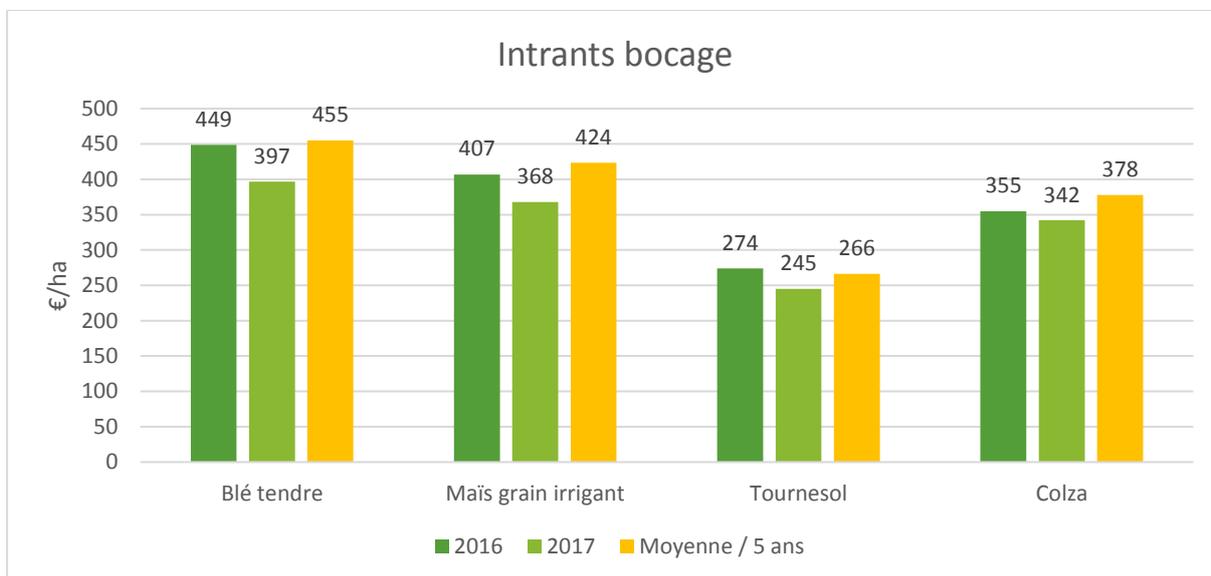
Capacité d'autofinancement :
- 8 692 €

BILAN



BOCAGE







Restons connectés...



www.85.cerfrance.fr

Retrouvez les parties détaillées

Production laitière :

Production bovine :

Production caprine :

Production porcine :

Aviculture :

Cuniculture :

Céréales :



Parc d'activités de Beaupuy
15 rue Jacques Yves Cousteau
85036 La Roche-sur-Yon
contact@85.cerfrance.fr
Tél. : 02 51 24 42 42

www.85.cerfrance.fr

Analyse & rédaction :

Emmanuel BIZON - embizon@85.cerfrance.fr - Chargé de références

Martine POUPARD - mpoupard@85.cerfrance.fr - Conseillère lait

Baptiste LAMBERT - blambert@85.cerfrance.fr - Conseiller viande bovine

Eric EGRON - eegron@85.cerfrance.fr - Conseiller productions spécialisées

Antony BILLAUDEAU - abillaudeau@85.cerfrance.fr - Conseiller grandes cultures

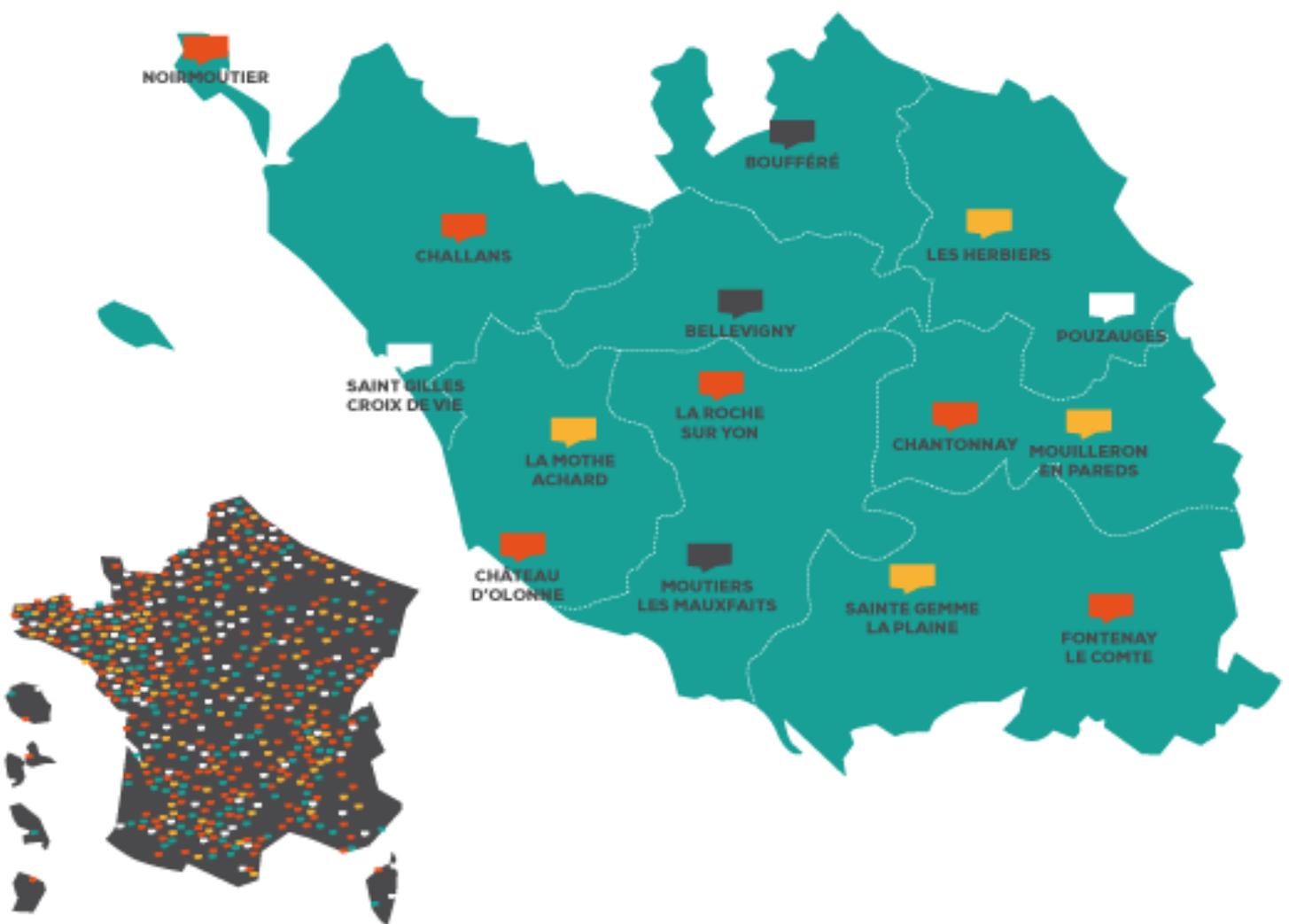
Christelle GUICHARD - cguichard@85.cerfrance.fr - Conseillère en agriculture bio

Réalisation : Matthias JACOMINO

Crédit photos : Freepik - Unsplash

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

CERFRANCE
entreprendre, ensemble



www.85.cerfrance.fr



CERFRANCE
entreprendre, ensemble